



Vaux-lez-Rosières: d'une rive à l'autre sous la bannière d'un moine-soldat

Je vous parle d'un temps que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître... En l'an de grâce 1971, Morhet, Nives et Vaux-lez-Rosières unirent leur destinée, et depuis lors Vaux susurre : « On m'a volé Rosières, ce qui me vaut "sur-Sûre! J'ai perdu mon vieux nom mais gagné mon renom: le nom d'une commune".

En 1977, lors de la grande fusion, l'entité nouvelle-née s'agrandit de trois autres communes: Hompré, Sibret, Juseret. Le grand Vaux-sur-Sûre était né, et son cœur de plus belle continue à battre depuis lors au sein de sa localité éponyme. Effacé, oublié, enterré "lez-Rosières"! Et pourtant, d'un Vaux à l'autre, d'une rive à l'autre de la Sûre et du temps, que la route fut longue pour les Rawiyès, gens de Vaux-lez-Rosières à l'esprit frondeur, tellement attachés à leur village...

Notre Sûre: celte puis romanisée

Vaux-lez-Rosières est né d'une rivière: la Sûre. En langage celte, "sûr" désigne une eau courante et limpide; mâtinée en bas latin "sursus" puis en ancien français "sorser", "sûr" s'apparente avec "source".

L'origine celte de son étymologie n'a rien d'étonnant, car les Celtes laissèrent de nombreux vestiges sur le territoire de Vaux. À Baragihet, non loin des sources de la Sûre, fut découverte et fouillée une tombelle de l'âge de la Tène (475 avant JC). Celle-ci contenait les restes d'un char et divers ornements: torques, fibules, pièces de ferronnerie. Les tombelles richement aménagées sont typiques de la civilisation de la Tène. Les historiens affirment que la région de la Haute-Sûre et des sources des deux Ourthes fut "colonisée" par des Celtes originaires de la Champagne, lesquels ont laissé ces sépultures datées du V^e siècle avant JC. Étaient-ce des familles venues chercher refuge dans les clairières des forêts impénétrables de la crête ardennaise? Ont-ils cohabité avec d'autres occupants, présents dès le néolithique et très bien adaptés à notre rude climat? L'habitat de ces premiers Ardennais était très disséminé, dans des villages distants de 4 à 5 km et dissimulés par des barrières d'arbustes épineux. Nos ancêtres étaient bergers, petits agriculteurs, chasseurs et cueilleurs.

Jules César, arrivé à la tête de ses légions romaines vers -57 pour conquérir la Gaule, appelait ces tribus les "Segni" ou Sègnes, les "Terribles" (source: "La guerre des Gaules"). Le petit peuple des Sègnes était coincé entre les nations des Condruzes, des Trévires et des Germains. C'étaient de rudes guérilleros, intraitables dans leurs forêts épaisses. César évita une confrontation peu fructueuse et se contenta de rester en lisière de leur territoire. Notre contrée fut romanisée progressivement et les Sègnes s'en accommodèrent en quelques générations. Dès le II^e siècle après JC, les Gallo-Romains établirent à travers la forêt ardennaise un excellent réseau de chaussées, afin de relier les points stratégiques: frontières, forteresses, garnisons. Non loin de ces voies de communication s'installèrent des villas, immenses domaines aux nombreuses dépendances. Dans son livre "Histoire de Vaux-sur-Sûre", l'abbé Théophile Doucet affirme l'existence de vestiges gallo-romains au pied de l'adret du Tombois, versant de la colline bien exposé au soleil. Sur ses pentes abruptes, au hasard des travaux agricoles ou des terrassements, furent mises à jour des dalles en schiste rectangulaires, lesquelles recouvraient les cendres ou le corps des défunts. Semblables larges pierres plates gallo-romaines furent découvertes à Belle-Eau (source: Musée des Celtes à Libramont).

Vaux-lez-Rosières: assis sur ses deux rives

Seuls de rares et infimes indices témoignent des siècles du premier millénaire. À la prospère époque romaine succéda l'obscur Moyen-Âge: les périodes mérovingienne et carolingienne, le partage de l'empire de Charlemagne en 843, la féodalité et la montée en puissance de l'Église chrétienne romaine. Dès le baptême de Clovis, la religion servit à fédérer et à soumettre la mosaïque des peuplades, afin d'unifier l'empire franc. L'Ardenne fut évangélisée au cours des 7^{ème} et 8^{ème} siècles par de rugueux prosélytes, disciples des saints Martin, Brice, Remacle, Monon, Maurice, Hubert, ..., le cas échéant à la pointe de l'épée, la tête sous la hache ou les reins sous les coups de gourdin. Ainsi naquirent les premières églises-mères, telles Nives et Mande-Sainte-Marie dans notre Haute-Sûre.

Charlemagne peaufina son bel instrument politico-religieux. Il organisa les paroisses, le financement du culte (dîmes), créa les évêchés, les diocèses et encouragea les ordres monastiques. La religion chrétienne, dépositaire de l'héritage intellectuel latin, devint très vite la secrétaire administrative et financière incontournable des souverains médiévaux. De très puissants ordres religieux se constituèrent sous la houlette spirituelle de saints charismatiques: Benoît de Nurcie (bénédictins), François d'Assise (franciscains), Simon Stock (carmélites), Bernard de Clairvaux, ... De vastes et riches abbayes s'imposèrent dans le paysage politique et foncier de l'époque. Nous verrons à quel point l'histoire de Vaux-lez-Rosières y est attachée.

Notre région, enclavée en Lotharingie entre la France et l'Empire Germanique, fut morcelée en comtés, marquisats, principautés, et grands domaines religieux. Les bénédictins de l'abbaye Saint Maur de Verdun obtinrent dès le 10^{ème} siècle d'importants droits féodaux sur la Villa Nervia (ancien nom du village de Nives), ample domaine épousant quasi l'équivalent de l'actuelle commune de Vaux-sur-Sûre. Avec l'An Mille débutèrent les grands défrichements, menés en grande partie par les moines bénédictins; ne dit-on pas qu'ils ont défriché la France? Ainsi naquirent de nouveaux villages, comme Villeroux, Grandru, ... et les trois Rosières!

Vaux-lez-Rosières, ou plutôt en 1474 "Vaulz dessoubz Roussierez" (vallée dessous Rosières), est né sur la rive gauche de la Sûre. Avec la Petite et la Grande Rosière, il composait "Roussierez" ou "Rosèiras", dont l'étymologie signifie "village de défrichement bénédictin", comme les multiples Rosières situés en France dans la région de Verdun, et ceux de Ramillies en Brabant Wallon.



En 1242, la Comtesse Ermesinde unifia le comté de Luxembourg et réorganisa son territoire. Celui-ci fut divisé en prévôtés partagées chacune en mairies, dont notre Mairie de Chaumont, ses cinq seigneuries et ses vingt villages. Ermesinde récupéra la Villa Nervia auprès des bénédictines de Saint Maur à l'étoile pâlisante, mais rétrocéda plusieurs villages à l'abbaye bénédictine de Saint Hubert, dont Rosières et Remoiville.

Hélas pour Vaux, la Sûre formait une limite entre le territoire des trois Rosières et celui de la seigneurie de Cobreville. La localité située sur la rive droite se dénommait en 1443 "Vaulz dessoubz Cobraiville". Ses habitants payaient leurs dîmes aux seigneurs de Cobreville, suivaient la messe et enterraient leurs morts au cimetière de Nives; ils s'y rendaient par la route de Sûre, puis bifurquaient à la "voûye de Nives".

La rive gauche de la Sûre dépendait de Rosières et ses "capères de Vaux", hommes d'Église, cheminaient en suivant la "voûye des mwârs" (chemin des morts), sentier qui continuait en ligne droite depuis le Tombois et piquait droit vers le cimetière et l'église de Rosière la Petite. Le village de Vaux était dès lors séparé en deux localités par la Sûre, laquelle était bien entendu enjambée par plusieurs ponts. Sans nul doute, certaines familles se trouvaient partagées entre les deux rives !

Les habitants de la rive gauche, hommes d'Église très avantagés, disposaient de belles terres de communauté et d'un droit d'usage dans la forêt de Waffe, tandis que leurs vis-à-vis étaient moins bien nantis et de surcroît devaient se rendre en forêt d'Anlier pour s'y fournir en bois de chauffage et matériaux ! Mais bien entendu, des échanges de bon voisinage s'effectuaient entre les deux villages accolés et séparés par une si petite rivière... Assis sur ses deux rives, Vaux-lez-Rosières comptait parmi les plus peuplés de l'ancienne Mairie de Chaumont. Seule lui manquait une véritable identité.

« Rawiyés ka l'och' »

Le Comté de Luxembourg, unifié par Ermesinde en 1242, devint Duché en 1350. La maison noble "de Luxembourg" atteint les plus hautes fonctions dans le Saint Empire Germanique, mais perdit son Duché en 1443, lorsque Élisabeth de Goerlitz, endettée, le céda à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Le Duché de Luxembourg devenait une des 17 provinces des Pays-Bas Bourguignons. Par un jeu de mariages et d'héritages, les 17 provinces échurent en 1500 à Charles-Quint, Roi d'Espagne et Empereur Germanique. Guerres, famines, épidémies: la Haute-Sûre entra alors dans deux siècles de ténèbres...

Coincés entre le marteau et l'enclume, entre le Royaume de France et le Saint Empire Germanique, les Pays-Bas (dits Espagnols à partir de 1523) devinrent un vaste champ de bataille entre les belliqueux souverains des 16 et 17^{èmes} siècles, avec en toile de fond les guerres de religions provoquées par la réforme protestante initiée par un théologien allemand, Martin Luther. Les sept provinces du Nord, protestantes, se séparèrent en 1581 des dix provinces du Sud, catholiques. Les armées allaient et venaient sur nos territoires. Alliées ou ennemies, elles pillaient toute la nourriture et commettaient les pires exactions. Dans une ronde infernale, les trêves succédaient à des conflits peu structurés, raids, vengeance, destructions, massacres.

Les périodes troublées profitent toujours aux opportunistes sans foi ni loi. Chez nous, Jean de Cobreville, seigneur de guerre et lieutenant-prévôt de Bastogne, ami d'enfance du gouverneur Von Mansfeld, imposa très vite sa volonté d'expansion. Par la force, il s'aliéna en 1592 les gagnages de Rosières et Remoiville auprès de l'Abbaye de Saint Hubert. La rive gauche de Vaux-lez-Rosières rejoignit ainsi la rive droite dans le giron de la seigneurie de Cobreville.

Vaux ne formait plus qu'un seul village, officiellement, mais dans la vie de tous les jours et malgré l'importance de sa population, première en nombre dans la Mairie de Chaumont, ses habitants devaient se partager entre les paroisses de Nives (rive droite), et Rosières (rive gauche). Ils payaient la dîme "des moines" pour la cure de Rosières, la dîme ecclésiastique pour l'église de Nives, en plus des lourdes charges imposées par le Seigneur de Cobreville (cens, taille, corvée, chaulne, ...)! Ils étaient "rawiyés ka l'och", rongés jusqu'à l'os par toutes ces taxes et ne disposaient même pas d'un lieu de culte ni d'un cimetière. À une époque où la pratique religieuse rythmait toute la vie d'une communauté, on devine sans mal tout le déchirement des gens de Vaux-lez-Rosières, en manque cruel d'une véritable identité.

Jointe au désir irrésistible de disposer d'un lieu de culte et d'un cimetière où pourraient reposer chez eux leurs défunts, cette frustration grandissante forgea le caractère bien trempé des Rawiyés, harcelés de toutes parts, volontiers frondeurs et possessifs, sachant qu'ils devaient avant tout compter sur eux-mêmes pour assurer leur subsistance.

Fort heureusement, Vaux-lez-Rosières avait conservé ses ancestrales terres d'abbaye, franchises de taxes et situées non loin des sources de la Sûre : Baragihet, aux Latins, Bourre des Renards, Flûscha, etc, et surtout les Grands Quartiers du Bois de Waffe, source inestimable de bois pour le chauffage et les constructions, lieux de récolte de fruits (baies, noisettes, fâines) et de champignons, aires de pacage des porcs à la glandée. Ces terres de communauté, les Rawiyés y tenaient comme à la prune de leurs yeux, prêts à en découdre avec les "bribeux" des villages voisins venus chaparder chez eux...

Puis vint l'apocalypse...

À l'aube du 17^{ème} siècle, Vaux-lez-Rosières comptait 28 Maisons, soit environ 200 habitants installés de part et d'autre de la Sûre. Il était, et de loin, la localité la plus peuplée de la Mairie de Chaumont, devant Sibret et Nives, en dépit de son statut surréaliste de village écartelé. Les landes à genêts couvraient 50 % de son territoire, les terres labourables 20 % avec 2/3 en jachère, les riches prés en bord de Sûre, 10 %, et la forêt 20 %.

En 1618 débuta la Guerre de Trente Ans, laquelle mit l'Empire Germanique à feu et à sang dans un regain de violence religieuse sans précédent. En 1635, l'invincible armée française entra dans la danse macabre, et nos "alliés" germaniques vinrent prendre position en Ardenne: hordes de mercenaires croates, italiens ou polonais vomies par une géhenne de cauchemar. Razzias, massacres, viols, tortures devinrent le quotidien des habitants du Duché de Luxembourg. Mais le pire restait à venir !

En août 1636, amenée par les Croates à Nobressart, la peste jeta son voile de mort sur le Luxembourg et vint parachever l'œuvre de la Grande Fauchuse. En octobre de la même année, neuf dixièmes des gens de la Haute-Sûre avaient disparu, décédés de l'effroyable épidémie, morts de faim, massacrés par les soudards, ou s'étaient enfuis au plus loin comme s'ils avaient tous les diables de l'enfer à leurs trousses.

Vaux-lez-Rosières fut particulièrement meurtri dans sa chair, car seuls neuf habitants survécurent. Au début de l'épidémie, une maladrerie avait été installée sur les hauteurs de la rive droite, afin d'isoler et de soigner les pestiférés. Des malheureux décédaient chaque jour, et les moribonds en sursis étaient bien incapables de transporter tous ces corps dans les cimetières respectifs de Nives et de Rosières. De toute façon, les habitants de ces deux paroisses refoulaient sans pitié les cortèges funèbres, de peur d'être eux-mêmes contaminés. Les pauvres Rawiyés furent contraints d'enterrer leurs morts auprès de la maladrerie, sur un terrain donné par les héritiers de Jehan-Henry Notet le Vieux, une victime de la peste. Ce cimetière de fortune se situait à l'emplacement de l'église actuelle...

"Un mal qui répand la terreur, mal que le Ciel en sa fureur envoya", a écrit Jean de Lafontaine. Selon la croyance populaire, les fléaux de l'apocalypse ardennaise, guerre, famine et peste, n'étaient autres qu'une punition divine, superstition attisée par les membres du clergé. Qu'avaient donc fait les Rawiyès pour mériter une telle punition ? Une réponse logique s'imposait : Vaux-lez-Rosières ne possédait pas sa propre chapelle et n'était point protégé par Dieu et ses saints. Ainsi germa le puissant désir de bâtir un lieu de culte où seraient célébrés les offices et à l'ombre duquel reposeraient les défunts du village. Hélas, cette demande s'opposa très vite à une fin de non-recevoir auprès des paroisses de Nives et Rosières, lesquelles n'entendaient point perdre les belles dîmes de Vaux.

Une chapelle, sous la bannière d'un moine-soldat

La peste de 1636 éloigna ses ailes de mort et le village se repeupla peu à peu, au fil des ans. De nouveaux habitants vinrent s'installer, venus de la région luxembourgeoise ou encore du Hainaut; ils portaient des patronymes à l'accent germanique, ou des noms-prénoms comme "Louis", "Georges", "Lambert", "Jacob", "François", etc. De l'époque de ce repeuplement date peut-être une tradition bien ancrée à Vaux-lez-Rosières : donner un sobriquet à chaque famille, à chaque personne, afin de repérer très vite l'origine ou l'apparement. Encore aujourd'hui fleurissent des surnoms plus truculents les uns, plus évocateurs les autres, aux sonorités singulières empruntées au patois local. Seul un habitant du terroir peut comprendre de qui il s'agit.

Les nouveaux venus s'imprégnèrent très vite de la mentalité "rawiyès", et apportèrent d'autres croyances, d'autres cultures. Tous s'offusquaient de vivre dans un village privé à ce point de religion, sans aucune cloche pour rythmer la vie de la communauté. Aussi, vers 1648, à l'occasion d'une épidémie de variole, Vaux-lez-Rosières envoya une délégation en pèlerinage à Foy-Notre-Dame (près de Dinant), afin de ramener une statuette de la Vierge du Bon Secours, bénie et censée protéger ses fervents adorateurs de la peste et de toute maladie contagieuse.

Cette statuette de Vierge à l'Enfant fut installée dans un oratoire au cimetière des pestiférés, resté en l'état sans nouveau défunt puisque les cercueils avaient dû reprendre les chemins de Nives et Rosières dès la fin de l'épidémie.

En 1682, Louis XIV envahit le Luxembourg, afin de protéger ses frontières. Dans les années qui suivirent, une certaine désorganisation régna au niveau des diocèses et les gens de Vaux-lez-Rosières décidèrent de forcer leur destin. En 1688, avec une permission du siège épiscopal de Liège reçue le 18 juin, les Rawiyès érigèrent une chapelle dans leur cimetière de fortune, à l'insu du curé de Nives Nicolas Grosfays. Elle avait l'aspect et la taille de la chapelle actuelle de Villeroux et se dressait plus ou moins à gauche du chœur de l'église actuelle.

L'humble édifice était dédié à Notre-Dame de Foy et à Saint Bernard de Clairvaux. Diverses raisons avaient motivé le choix d'un saint patron aussi puissant. Tout d'abord, la consonance entre "Vaux" et "Clairvaux" était évidente. De plus, Saint Bernard avait manifesté toute sa vie un amour très puissant à la Vierge Marie, et se posait en défenseur inconditionnel du culte marial. Moine bénédictin né au 11^{ème} siècle, il avait fondé sa propre abbaye à Clairvaux. Intellectuel, théologien et prédicateur hors pair, il était surnommé le "Moine-Soldat". Il avait rédigé les statuts de la milice du Temple et estimait qu'un religieux avait le droit et le devoir de tuer toute personne qui menace la foi en Dieu. Doté d'un intense pouvoir de persuasion, Saint Bernard prêcha la Deuxième Croisade, et surtout la Croisade des Albigeois, lesquelles déclenchèrent des massacres indescriptibles.

Sous la bannière d'un Soldat de Dieu, les Rawiyès s'étaient trouvés un rude et impitoyable défenseur. Afin d'attirer chez eux un prêtre, ils avaient doté leur chapelle d'un presbytère, ainsi que de terres labourables et de prés. Hélas, Nicolas Grosfays, curé de Nives, entendit aussitôt récupérer et faire valoir ses droits. La présence d'une chapelle n'autorisait nullement les gens de Vaux à changer quoi que ce soit à leurs pratiques religieuses. Seules les messes du dimanche étaient autorisées; les enterrements, baptêmes et mariages devaient être célébrés dans les églises respectives de Nives et Rosières...

La lutte s'annonçait serrée !

Un siècle pour une paroisse

Les paroisses voisines voyaient d'un mauvais œil la présence à Vaux de cette chapelle. Elle avait fédéré rive droite et rive gauche en une communauté plus unie que jamais et déterminée à obtenir une autonomie méritée. Très tôt, les disputes éclatèrent. Les Rawiyès devaient payer trois fois leur dîme religieuse : pour les églises de Nives, Rosières et maintenant Vaux, sans disposer d'un cimetière communautaire. Bribe après bribe, ils arrachaient des concessions aux curés.

Ainsi, en 1714, l'autel de la chapelle fut consacré par l'évêché de Liège, lors de la pose d'une boîte en étain contenant des reliques d'un saint. Les relations avec la cure de Nives s'assouplirent et divers sacrements furent célébrés à Vaux, sauf les enterrements.

Le 18^{ème} siècle, ère de paix sous le régime autrichien, vit nos Rawiyès s'accommoder bon gré mal gré de leur situation surréaliste. Puis la Révolution Française vint redistribuer toutes les cartes. Vieux de huit siècles, l'Ancien Régime disparut avec la conquête du Luxembourg par l'armée révolutionnaire en 1792, et avec lui s'éteignit la Mairie de Chaumont. Vaux-lez-Rosières fut rattaché en 1795 à la commune de Nives.

En 1805, Napoléon réorganisa les paroisses, désormais subsidiées par l'État, mais Vaux ne fut pas reconnue ! Tout continuait comme avant pour la rive gauche et la rive droite. Pire ! Un triste sire, le seigneur de Cobreville Machuray, s'empara des biens et titres de la chapelle, ainsi que des revenus destinés au curé de Vaux. Plus que jamais "rawiyés", les habitants de Vaux-lez-Rosières décidèrent cette fois de faire sécession et de se rendre en haut lieu pour faire valoir leurs droits. Après plusieurs années d'un complexe jeu d'influences, de relations favorables nouées avec finesse, Monseigneur Jauffret, évêque tuteur du diocèse de Metz, fut invité en grandes pompes et favorablement impressionné !

Le 15 octobre 1808, Vaux-lez-Rosières fut érigé en paroisse, et le 1er octobre 1810, le cimetière des pestiférés de 1636 put enfin accueillir les défunts de la communauté. Vaux était enfin reconnu ! Il comptait déjà 322 habitants et était redevenu sans conteste le village le plus important de notre petit coin de Haute-Sûre.

Heurs et bonheurs d'un jeune village

À une époque où l'agriculture pastorale restait quasi l'unique activité nourricière, Vaux-lez-Rosières devait sa prospérité à ses prés en bord de Sûre, à ses vastes terres de communautés et à ses quartiers en Bois de Waffe. Mais au lendemain de la révolution belge de 1830, le Luxembourg perdit le Grand-Duché germanophone et se trouva enfermé dans un espace économique dépourvu de débouchés.



Comme toutes les localités voisines, Vaux s'appauvrit. Sa chapelle menaçait ruine, ainsi que son presbytère vétuste. Le diocèse, situé à Namur depuis 1823, menaçait en 1839 de supprimer la paroisse, et les Rawiyès retroussèrent aussitôt leurs manches. Une nouvelle église, plus spacieuse, fut construite en 1842 à l'emplacement actuel du parking situé derrière la boulangerie. Elle fut bâtie sur fonds propres, grâce à la vente de bois, et tous les paroissiens participèrent aux travaux. La nouvelle église fut uniquement consacrée à Saint Bernard et l'humble statuette de Notre-Dame de Foy rejoignit une chapelle construite par l'abbé Octave. Elle est aujourd'hui conservée par la famille Remience-Notet, qui hérita de cette chapelle aujourd'hui disparue.

En 1843-44, outre l'érection de cette nouvelle église, intervint la construction de l'actuelle grand-route Neufchâteau-Bastogne. Cet événement était de la plus haute importance pour l'avenir de notre commune, et les Rawiyès purent aussitôt tirer parti de cette importante voie de communication, laquelle désenclavait nos villages. Plus tard, en 1869, la voie ferrée entre Bastogne et Libramont ouvrit un peu plus notre région à l'économie et aux voyages.

Mais avant cela, en 1848, fut décrétée la Loi des Bruyères, laquelle imposait la mise en vente des terres de communauté à des particuliers, afin de défricher les landes et de valoriser au mieux les terres incultes. Ainsi en avaient décidé les agronomes en cols blancs des bureaux de l'État Belge. Les communes de Haute-Sûre adoptèrent divers comportements. La plupart d'entre elles, très pauvres, décidèrent d'obtempérer afin de bénéficier de rentrées d'argent frais. Mais Rosières et Vaux refusèrent farouchement toute cession de leurs terres. Vaux-lez-Rosières surtout disposait de grandes superficies, et son passé récent de "rawiyès" l'incitait à garder tout son potentiel foncier.

Les gens de Vaux et de Rosières mirent en place diverses stratégies pour contourner la loi : vente en paiements différés aux habitants, intimidation physique des acheteurs potentiels, achats sur fonds propres par la communauté, ... Dans ses terres incultes aux sources de la Sûre, ainsi qu'au Bois de Waffe, Vaux-lez-Rosières entama très tôt une politique de boisement audacieuse, lorsque de vastes surfaces furent plantées en épicéas, un conifère originaire de Scandinavie et nouveau dans la région. Inutile de préciser que cet arbre s'adapta très bien en Ardenne, et donna pour l'avenir plus d'une longueur d'avance au village des finauds Rawiyès.

De Vaux- "lez-Rosières" à Vaux- "sur-Sûre"

Le 14 mai 1906, Vaux-lez-Rosières acquit le statut de commune, lorsqu'il fut enfin séparé de la commune de Nives. Vaux comptait alors 507 habitants et 795 hectares ! Cette fois, l'autonomie était totale, à l'église comme à la maison communale. Les Rawiyès avaient mené jusqu'au bout leur longue lutte et tenaient leur destin entre leurs mains !

La guerre de 1914-18 apporta son cortège de malheurs et de privations. Les villages frères de Rosières subirent les foudres de l'envahisseur allemand lorsqu'un officier fut tué accidentellement lors de la nuit du 10 au 11 août 1914. Six civils furent exécutés et 23 maisons incendiées. Le village de Vaux-lez-Rosières, nanti d'un nom à la consonance très proche, fut lui aussi menacé de destruction, mais la Vierge fut invoquée et protégea les habitants. L'abbé Jacques fit bâtir dès 1916 une grotte dédiée à Notre-Dame de Lourdes, en remerciement de ses bienfaits. Vers 1928-1930, un Chemin de Croix en statues de bronze fut établi sur une aire jouxtant la Grotte.

Malheureusement, l'église construite en 1842 montrait déjà d'évidents signes de faiblesses : humidité des murs, fissures dans les murs, voûte menaçant ruine. D'onéreux travaux de réparation furent réalisés jusqu'en 1936, puis la construction d'un nouveau bâtiment fut décidé. L'église actuelle, en forme de croix grecque, fut installée sur le cimetière, et on déplaça le lieu de repos des défunts dans un terrain situé derrière la Grotte et son Chemin de Croix.

La construction fut réalisée en 1938-39 par la firme Gatelier et coûta environ 550.000 francs belges de l'époque. Vaux-lez-Rosières payait tout sur fond propre, grâce à la vente de coupes extraordinaires d'épicéas. L'or vert des Ardennes démontre toute sa valeur !

La guerre de 1940-45 vint à son tour assombrir la vie des Rawiyès, mais la vente de produits agricoles permit aux fermiers de doter leur nouvelle église de statues et autres ornements. Les années 1950 virent Vaux-lez-Rosières prendre un nouvel essor, avec l'installation d'une scierie, d'un abattoir, de divers commerces et de nombreux autres petits métiers attachés à l'activité agricole. Les "Rawiyès" entraient sans hésiter dans la modernité, bien avant les communes voisines, moins richement dotées, ou peut-être moins bien inspirées.

1971 ! Retenez bien cette date ! Cette année-là, Vaux-lez-Rosières, Nives et Morhet fusionnèrent, afin de former une entité pilote où serait évaluée la pertinence d'un regroupement des communes. Vaux était très réticent, vu son passé de village déchiré, et peu enclin à partager ses revenus forestiers avec des communes voisines. D'emblée, il proposa d'accueillir sur son territoire le centre administratif de l'entité fusionnée, dans son centre vital, non loin de son église et le long de la Grand' Route RN 85. Ce privilège lui fut accordé sans trop de discussion, vu l'excellent positionnement le long d'une artère de communication.

Puis il fallut trouver un nouveau patronyme, susceptible de faire l'unanimité et de ménager toutes les susceptibilités. Ainsi naquit "Vaux-sur-Sûre", car il mettait en avant notre rivière emblématique, la Sûre. Hélas, mille fois hélas ! Ce fut une victoire à la Pyrrhus pour le nom de "Vaux-lez-Rosières", puisqu'il dut s'effacer au profit de "Vaux-sur-Sûre". Qui d'entre vous se souviendra de l'ancien nom lorsque les anciennes générations de "Rawiyès" auront disparu ?

1977 ! Nouvelle fusion communale ! Cette fois, le tout jeune Vaux-sur-Sûre, doté d'une moderne et vaste maison communale, unit sa destinée avec les communes de Juseret, Sibret et Hompré. En toute logique, vu les investissements et l'expérience de la première fusion, le centre administratif de la grande entité fut maintenu à Vaux-(lez-Rosières) sur-Sûre, et surtout, notre belle et vaste commune garda le nom définitif de Vaux-sur-Sûre !

Dans les années 1980, le conseil communal adopta comme blason l'écusson des Seigneurs de Cobreville. Ironie du destin ! Jean de Cobreville, guerrier et accapareur sans scrupule, avait en 1592 unit par la violence et l'intimidation les deux rives de Vaux-lez-Rosières, village écartelé et sans identité. Puis celui-ci, par la seule force de sa détermination, s'était bâti une église, était devenu paroisse, puis commune, puis centre administratif d'une vaste entité.

Dernier des villages aux sources de la Sûre, Vaux-lez-Rosières et ses Rawiyès ont enduré les pires souffrances et gravi jusqu'au sommet tous les échelons de la reconnaissance, d'une rive à l'autre sous la bannière d'un moine-soldat.

Mais depuis 1971, tristement Vaux susurre : « On m'a volé Rosières, ce qui me vaut "sur-Sûre" ! J'ai perdu mon vieux nom mais gagné mon renom : le nom d'une commune... »